

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 23 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Vincent MAZIN, Maire.

Etaient présents : Mmes Chantal BOISSONNET, Amélie DANIEL, Marie-Pierre DEGEORGES, MM. Sylvain DELEVILLE, Emeric DESIAGE, Stéphane FALGOUX, Yves FERRIER, Guillaume FLANDIN, Matthieu-Pierre GAVAIX, Mmes Jacinthe GUILLOT, Claudette JULLIEN, Joëlle LAFARGE, M. Vincent MAZIN, Mmes Danielle RANCY, Leslie ROMEO, Adeline ROUX, M. Laurent SAUNON, Mmes Michèle SEYCHAL, Agnès VACHER, M. Bruno VITAGLIANO.

Procurations : M. Gérard CHASSAING a donné pouvoir à M. Laurent SAUNON, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, M. Mathieu MORIOU a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, M. François PIGNOL a donné pouvoir à M. Vincent MAZIN, Mme Lydie ROBERT a donné pouvoir à Mme Leslie ROMEO, M. Jean-Pierre RODIER a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Juline RODRIGUES a donné pouvoir à M. Matthieu-Pierre GAVAIX.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2026-25 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SQUARE EN CENTRE-BOURG DE MEZEL – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DU PUY DE DOME au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux 2026 (DETR)

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2025-56 du 16/12/2025,

M. le Maire expose au conseil municipal le projet d'aménagement du square situé à l'angle de la Grande rue pavée et de la rue du Château : démolition de la maçonnerie existante, décaissement, apport de terre végétale, construction de murets, plantation de végétaux (arbres), récupération des eaux de surface.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 85 000 € HT :

- Etudes préalables - frais annexes : 2 920 € HT
- Maîtrise d'œuvre : 6 080 € HT
- Travaux : 76 000 € HT

M. le Maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture du Puy de Dôme au titre de la DETR 2026 et d'approuver le plan prévisionnel de financement ci-après,

Collectivités	Intitulé de la subvention	Montant en €	Taux en %
Conseil régional AURA	Contrat Région 2026	25 500	30
Conseil départemental du Puy de Dôme	Fonds d'Intervention Communal (FIC 2026)	17 000	20
Etat	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2026)	25 500	30
TOTAL SUBVENTIONS		68 000	80
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL		17 000	20

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le projet de travaux d'aménagement du square situé Grande rue pavée en centre-bourg de Mezel pour un montant estimé à 85 000 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **SOLLICITE** la Préfecture pour une demande de subvention au titre de la DETR 2026 pour assurer le financement de ce projet,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents afférents à la présente délibération.

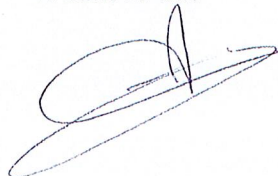
Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 29 avril 2026,

Certifiée transmise en Préfecture, le 30 avril 2026

Le Maire,
Vincent MAZIN




La secrétaire de séance,
Danielle RANCY

